

**Département de science politique
Université de Montréal
Hiver 2025**

**POL- 6512 Villes et politiques publiques
Mardi, 8h30 à 11h30**

**Professeure : Laurence Bherer
Bureau : C-4028
(514) 343-6111 poste 0744
Laurence.bherer@umontreal.ca**

Disponibilité : sur rendez-vous

1. Objectifs du cours

Au Canada comme à l'étranger, les villes ont fait l'objet de plusieurs changements institutionnels depuis trente ans. L'objectif de ce cours est d'étudier ces réformes et les principales théories de la gouvernance urbaine. Quels processus décisionnels encadrent cette révision de la gouvernance urbaine? Quels modèles sont privilégiés? Quels sont les principes qui les guident? Qui en sont les acteurs? Quelles controverses ponctuent ce processus? Le cours permettra ainsi de discuter des principales caractéristiques de la gouvernance urbaine telles que la fragmentation institutionnelle (horizontale et verticale), la coordination, la démocratisation des institutions urbaines, l'autonomie locale, la décentralisation, les relations intergouvernementales, etc.

Le cours se penchera particulièrement sur les diverses formes institutionnelles appropriées pour gérer l'urbanisation rapide des villes. L'urbanisation pose en effet une série d'enjeux liés aux changements climatiques, à l'équité sociale et fiscale, à l'aménagement du territoire, etc. Dans un contexte de croissance territoriale, la gestion de la mobilité comme des matières résiduelles, l'entretien des infrastructures, le respect de l'autonomie locale, les liens de réciprocité entre les populations (pour ne nommer que ceux-là) posent en effet une série de problèmes que les réformes actuelles intègrent plus ou moins bien. La ville est également traversée par un ensemble d'enjeux sociaux comme la gentrification, la ségrégation spatiale, que nous aborderons également. Nous verrons ainsi d'un point de vue comparatif comment les acteurs urbains (les municipalités, les gouvernements supérieurs et la société civile) affrontent ces défis.

L'approche privilégiée est comparative et les lectures sont issues principalement de la science politique mais aussi de d'autres disciplines (études urbaines, géographie, sociologie, etc.).

2. Approche pédagogique

Ce cours est un séminaire favorisant les discussions systématiques entre les participants. Cela signifie que la méthode d'enseignement est la discussion dirigée. La préparation préalable au cours est particulièrement importante pour assurer un échange dynamique et rigoureux. Ainsi, pour assurer le succès du cours, les étudiants sont invités à arriver à l'heure, à être attentifs aux interventions de tous et chacun et à contribuer à la discussion chaque semaine. La contribution à la discussion consiste à faire des observations en lien avec les lectures obligatoires, à poser des questions aux collègues à partir de ses observations, à répondre aux questions de la professeure et des autres étudiants et à partager ses réflexions sur les enjeux et les incertitudes reliés aux thèmes à l'étude.

Dans cet esprit, le séminaire consiste principalement en des périodes de discussion sur les lectures obligatoires. La professeure interviendra également lors de chaque séance pour donner des informations et des explications complémentaires aux textes discutés.

3. Évaluation

1) Remise de trois notes de synthèse (3 X 20%)

Les notes de synthèse font l'analyse critique des textes rattachés au thème de la semaine. Ces notes doivent établir des liens entre les articles. Vous devez ainsi présenter brièvement chaque article, les critiquer et ensuite analyser les points communs et les différences entre les textes. La dimension critique et la comparaison transversale des textes doivent représenter environ 80% du travail. Leur longueur est de 5-6 pages.

2) Réaliser un travail sur un enjeu de politiques urbaines (40%)

Les étudiants peuvent choisir de remplacer deux fiches de lecture par la réalisation d'un travail plus approfondi sur un thème de leur choix en lien avec la politique urbaine (15 à 20 pages). Les thèmes pourront être par exemple : la coopération intermunicipale, la gentrification, définir la notion de quartier, pourquoi la mixité urbaine, la démocratie participative, etc. Ce travail peut prendre plusieurs formes selon les ambitions et les besoins de chaque étudiant : réponse à une question analytique, recherche empirique, analyse de politique et recommandations, etc. À remettre le 18 avril, à 23h59 max.

3) Tenir un journal de bord (10%)

À partir des lectures hebdomadaires, les personnes étudiantes doivent tenir un journal de bord où ils font part de leur réflexion, en liant les théories et concepts vus dans les lectures à l'actualité et/ou leur expérience personnelle. Commencez chaque entrée par un bref résumé des idées principales du ou des textes qui vous ont interpellés. Réfléchissez ensuite à ce que vous avez appris. Comment les idées de la lecture se rapportent-elles à vos expériences personnelles, à l'actualité à des lectures antérieures, ou à des thèmes du cours ? Identifiez des concepts qui vous ont particulièrement intéressé ou que vous avez trouvés difficiles à comprendre. Y a-t-il des études récentes, des événements d'actualité

ou d'autres théories qui résonnent avec ce que vous avez lu ? Posez des questions sur le texte : Quels points nécessitent plus d'exploration ? Quels arguments pourraient être remis en question ? Réfléchissez à la manière dont cette lecture influence votre perspective sur le sujet. Avez-vous changé d'avis ou avez-vous développé une nouvelle compréhension ? À la fin du semestre, vous pourrez prendre le temps de relire vos entrées, d'identifier les thèmes récurrents et d'évaluer votre évolution intellectuelle au cours du semestre. Ce travail d'environ une page par semaine doit être fait hebdomadairement, une fois les lectures réalisées et doit être remis à toutes les 3 semaines, soit le 3 février, le 24 février et le 31 mars (à 23h59 au plus tard).

4) Examen en classe (20%)

Cet examen en classe lors de la séance du 8 avril est un exercice de synthèse et de structuration des idées et concepts vus dans les lectures. Trois questions seront soumises : il s'agira de répondre à deux d'entre elles.

5) Participer à la discussion (10%)

La participation est évaluée en fonction de la présence en classe et la contribution aux discussions. En plus de la qualité de la participation, de la présence et de la ponctualité en classe, les étudiants.es seront, à tour de rôle, responsables pour amorcer la réflexion. Ils/elles devront présenter une évaluation critique des textes, faire ressortir leurs forces/faiblesses, leurs liens avec les autres lectures, et soumettre deux questions pour discussion. Chaque présentation doit durer 10 minutes. Vous pouvez, entre autres, aborder les questions suivantes: À quels problèmes, questions théoriques ou empiriques l'auteur veut-il apporter des réponses? Quels sont les arguments ou hypothèses mis de l'avant? Parmi ceux-ci, y en a-t-il qui sont plus importants et d'autres plus secondaires? Quelles sont les approches, démarches et méthodes employées pour les démontrer? Quel est le matériau empirique utilisé ? Ce matériau vous semble-t-il approprié? Les arguments et méthodes utilisés sont-ils convaincants, et pourquoi? Les conclusions s'appliquent-elles à d'autres cas/pays/périodes, lesquels et comment? La présentation devra se terminer avec une à deux questions que vous proposez d'explorer collectivement.

Quelques consignes pour la rédaction des travaux :

- Toute référence dans le texte doit être accompagnée d'un no de page.
- Si nécessaire, expliquez dans votre texte comment l'intelligence artificielle est utilisée dans votre travail, que ce soit pour la recherche, l'analyse, ou la génération de contenu. Cela veut dire de : 1) fournir la requête (ou prompt) que vous avez utilisée, suivi de la partie pertinente du texte généré en réponse; 2) citer le texte à l'aide de guillemets; 3) indiquer le nom de la compagnie de l'entité créatrice avec la date de la requête, par exemple (OpenAI, 2024).
- Prenez note que l'utilisation non déclarée de l'intelligence artificielle est considérée comme une fraude. Toute utilisation d'IA doit être déclarée et référencée dans le travail soumis.

4. Calendrier des séances et des lectures obligatoires

- Séance 1 (14 janvier) : Présentation et fonctionnement du séminaire

Première partie : De la ville comme objet de recherche, aux politiques urbaines comparées

- Séance 2 (21 janvier) : Introduction aux enjeux urbains
 - Angelo, H., & Wachsmuth, D. (2020). Why does everyone think cities can save the planet? *Urban Studies*, 57(11) : 2201-2221.
 - Frick, V. (2023). Understanding the democratic promise of the city. *Philosophy & Social Criticism*, 01914537221150456.
 - Marquet, O., Anguelovski, I., Nello-Deakin, S., & Honey-Rosés, J. (2024). Decoding the 15-Minute City Debate: Conspiracies, Backlash, and Dissent in Planning for Proximity. *Journal of the American Planning Association*, 1-9.
 - Caris, E., & Cao, M. (2024). Investigating contestation around neighbourhood scale active travel infrastructure policy. *Transport Policy*, 159, 95-107.
- Séance 3 (28 janvier) : Définir la ville et le champ de la politique urbaine comparée
 - Leaf, M. (2020). City limits: bounding and unbounding in conceptualizing the megacity. Dans D. Labbé et A. Sorensen (dir.). *Handbook of Megacities and Megacity-Regions*. Edward Elgar Publishing, pp. 33-46. Disponible en format électronique sur le site de la bibliothèque.
 - G. Eidelman et Z. Taylor. 2010. Canadian urban politics : Another 'black hole'? *Journal of urban affairs*, 32 (3) : 305-327.
 - Kumar, Tanu, et Matthew Stenberg (2022). Why Political Scientists Should Study Smaller Cities. *Urban Affairs Review*, 10780874221124610.
 - Post, Alison E. (2018). Cities and politics in the developing world. *Annual Review of Political Science*, 21: 115-133.

Deuxième partie : L'organisation des pouvoirs urbains

- Séance 4 (4 février) : Les élections locales
 - Dunn, H. (2024). Populism, Planning, and the Politics of Discontent. *Planning Theory & Practice*, 1-17.
 - Armstrong, D. A., & Lucas, J. (2024). The structure of municipal voting in Vancouver. *Journal of Urban Affairs*, 46(7), 1412-1433.
 - Lucas, J. (2024). Are municipal politicians ideological moderates? Forthcoming in cities. *Cities*, 155, 105350.

- Garnett, H. A., & Keir, M. V. (2022). Where regulation counts: Provincial regulation of municipal elections in Canada. *Canadian Public Administration*, 65(2), 333-351.
- Séance 5 (11 février): La gouvernance métropolitaine et le débat classique consolidation versus fragmentation
 - M. Howell-Moroney. (2008). The Tiebout Hypothesis 50 Years Later: Lessons and Lingering Challenges for Metropolitan Governance in the 21st Century. *Public Administration Review*, Janvier/Février: 97-109.
 - Liesbeth Hooghe et Gary Marks. (2003). Unraveling the Central stage, but how? Types of multi-level governance. *American political science review*, 97 (2) : 233-243.
 - Zimmermann, K. (2023). Metropolitan governance and policy challenges. Dans *Handbook on Local and Regional Governance* (pp. 347-361). Edward Elgar Publishing.
 - Medicoff, J., & Béland, D. (2024). Greening the Region: Metropolitan Governance and Biodiversity Protection in Montreal and Toronto. *Canadian Planning and Policy*, 2024(2), 1-22.
- Séance 6 (18 février) : Les relations intergouvernementales
 - J. Sellers & A. Lidstrom. (2007). Decentralization, local government and Welfare State. *Governance*, 20 (4): 609-632.
 - Aksztejn, W., Lackowska, M., Krukowska, J., & Mikuła, Ł. (2024). The multiple faces of recentralization: A typology of central-local interactions. *Journal of Urban Affairs*, 46(7), 1329-1349.
 - Lucas, J., & Smith, A. (2019). Multilevel policy from the municipal perspective: A pan-Canadian survey. *Canadian Public Administration*, 62(2), 270-293.
 - Došek, T., & Eaton, K. (2024). Mayors Unchecked: Vertical and Horizontal Dimensions of Local Autonomy in Latin American Municipalities. *Urban Affairs Review*, 10780874241266222.

Troisième partie : Quelques enjeux des politiques urbaines contemporaines

- Séance 7 (25 février) : Densité et gentrification
 - August, M., & Walks, A. (2018). Gentrification, suburban decline, and the financialization of multi-family rental housing: The case of Toronto. *Geoforum*, 89, 124-136.
 - Brouwer, N. R., & Trounstein, J. (2024). NIMBYs, YIMBYs, and the Politics of Land Use in American Cities. *Annual Review of Political Science*, 27.
 - Quinton, J., & Nesbitt, L. (2024). Different names for the same thing? A systematic review of green, environmental, eco-, ecological, climate, carbon, and resilience gentrification. *Cities*, 151, 105107.

- Krishnamurthy, M., & Moore, M. (2024). What Makes Gentrification Wrong? A Place-based Account. *Journal of Moral Philosophy*, 1(aop), 1-29.
- 4 mars: semaine de lecture
- Séance 8 (11 mars) : Nature et ville
 - Angelo, H., & Greenberg, M. (2023). Environmentalizing Urban Sociology. *City & Community*, 22(4), 257-265.
 - Hunold, C., & Lloro, T. (2022). There goes the neighborhood: Urban coyotes and the politics of wildlife. *Journal of Urban Affairs*, 44(2), 156-173.
 - von Essen, E., & Redmalm, D. (2024). Natural born cullers? How hunters police the more-than-human right to the city. *Environment and Planning E: Nature and Space*, 7(3), 1262-1278.
 - Brantz, D. (2025). Why Study the Seasons? Reflections on the Question of Urban Temporalities. *Journal of Urban History*, 51(1), 81-91.
- Séance 9 (18 mars) : Villes et changements climatiques - 1
 - Diezmartínez, C. V., & Short Gianotti, A. G. (2024). Climate change and municipal finance: Ordinary innovations for just urban transitions. *Urban Studies*, 00420980241286362.
 - Varvarousis, A., Kallis, G., Catanneo, C., Sekulova, F., Tsagkari, M., Slamersak, A., ... & Roy, B. (2024). Beyond the urban shift: towards a relational degrowth spatial politics. *Sustainability Science*, 1-14.
 - Castán Broto, V., & Marvin, S. (2024). When cities broke into the global stage: 20 years since the publication of 'Cities and Climate Change'. *Environment and Planning C: Politics and Space*, 23996544241296741.
 - Gosselin-Tapp, J., Jean, F., Mossu, S. E., & Bédard, L. (2024). Par-delà l'obligation d'exploiter le territoire: Autodétermination des communautés locales et transition énergétique au Québec. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 1-21.
- Séance 10 (25 mars) Villes et changements climatiques - 2
 - de Moor, J., & Marquardt, J. (2023). Deciding whether it's too late: How climate activists coordinate alternative futures in a postapocalyptic present. *Geoforum*, 138, 103666.
 - Van Neste, S. L., D'Amours, A. M., Poulin, É., & Madénian, H. (2024). Blinders of extreme heat adaptation: uneven urban development and the reproduction of vulnerabilities. *Local Environment*, 1-19.
 - Araos, M. (2023). Democracy underwater: public participation, technical expertise, and climate infrastructure planning in New York City. *Theory and Society*, 52(1), 1-34.

- Amankwaa, E. F., Boafo, Y. A., Spataru, C., & Carvalho, P. (2024). ‘Don’t call us vulnerable!’: Rethinking flood vulnerability and community-led governance. *Journal of Urban Affairs*, 1-16.
- Séance 11 (1^{er} avril) : Les mouvements sociaux urbains
 - Althorpe, C., & Horak, M. (2023). The end of the right to the city: A radical-cooperative view. *Urban Affairs Review*, 59(1), 14-42.
 - Bherer, L., Dufour, P., & Montambeault, F. (2024). Creating Local “Citizen's Governance Spaces” in Austerity Contexts: Food Recuperation and Urban Gardening in Montréal (Canada) as Ways to Pragmatically Invent Alternatives. *Urban Affairs Review*, 10780874231224359.
 - Coderre, C., & Coderre, S. M. I. (2017). La marche internationale La rue, la nuit, femmes sans peur: ses origines et sa dynamique symbolique. *Reflets*, 23(2), 141-180.
 - Ancelovici, M., & Badimon, M. E. (2024). Anti-eviction mobilizations in Barcelona, Montreal, and New York City. In *Handbook on Urban Social Movements* (pp. 114-130). Edward Elgar Publishing.
- Séance 12 (8 avril) : examen en classe sur les lectures

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre commence le 8 janvier 2025 et se termine le 30 avril 2025 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence**.

Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique>

Pour les citations et références:

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique [Julia Généreux Randall](#). Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un [courriel](#). La BLSH met aussi à disposition un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>. Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://toutlemondeadesbas.ca/>

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son

accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3^e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.